

## Remise du prix "Salut l'étranger!" 2012

### Trois lauréates distinguées

Placée sous la présidence du conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du Département de l'économie, et du président de la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers (CTIE) et président du prix "Salut l'étranger!" M. Claude Bernoulli, la remise du prix 2012 "Salut l'étranger!" s'est tenue jeudi 20 décembre 2012 au Château de Neuchâtel. A l'occasion de cette 17<sup>ème</sup> édition, trois lauréates ont été récompensées, retenues parmi dix candidats: les Associations Prévention de l'illettrisme au préscolaire, EKIR-Manger ensemble et Mme Catherine Cuenot-Stalder, qui se sont vu remettre chacune respectivement un chèque d'un montant de 3.000 francs, de 3.000 francs et 1.000 francs.

Créé en 1995 par le Conseil d'Etat à la suite de manifestations mises sur pied en 1994 par le Service de la cohésion multiculturelle, la CTIE et d'autres partenaires, le prix "Salut l'étranger!" veut récompenser des personnes qui, par des actes concrets, des gestes, des propos ou encore des comportements, ont agi en faveur de la tolérance et de la compréhension interethnique.

#### Les trois lauréates en bref

**L'Association Prévention de l'illettrisme au préscolaire** existe depuis 2005 et a pour but principal d'aider les enfants de tous les milieux à être en contact avec l'écrit dès leur plus jeune âge et de lutter ainsi contre l'illettrisme en mettant en place des animations-lecture. Les actions de l'association s'adressent à toute la population, mais tout particulièrement à la population migrante puisque certains enfants étrangers ont souvent des difficultés au niveau scolaire car leurs parents sont illettrés. Celle-ci poursuit d'autres objectifs tels que la sensibilisation des parents par rapport à leur rôle capital dans ce domaine, celle des professionnels au sujet de l'importance des contacts avec l'écrit et des autorités politiques et institutionnelles à s'engager dans la lutte contre l'illettrisme.

Les actions menées par l'association sont une contribution importante et essentielle au processus d'intégration des enfants migrants dans la région et méritent de s'inscrire dans les actes exemplaires d'intégration. C'est ainsi que l'Association Prévention de l'illettrisme au préscolaire s'est vu remettre un chèque de 3.000 francs.

Depuis sa création en 2008, **l'Association EKIR-Manger ensemble** offre un espace de rencontres, de discussions et de partage réunissant des personnes de milieux très différents autour d'un repas. De nombreuses personnes issues de la migration ainsi que la population suisse s'y retrouvent en toute liberté, dans un climat d'amitié, de solidarité et de convivialité. C'est aussi un espace d'échanges où chacun peut s'exprimer, partager ses soucis ainsi que ses opinions et créer des liens. L'association poursuit un autre but: celui d'encourager la valorisation personnelle et sociale de ses membres. Certains d'entre

eux, d'origine étrangère, ont l'occasion de faire découvrir leur culture et leurs spécialités culinaires aux clients du restaurant social.

Grâce à son esprit d'ouverture, de solidarité et de tolérance, l'association favorise le rapprochement entre les populations suisses et étrangères dans la région. C'est pourquoi un chèque de 3.000 francs a été remis à l'Association EKIR-Manger ensemble.

Depuis plus de 20 ans, **Mme Catherine Cuenot-Stalder** enseigne à l'ESTER dans les classes JET qui accueillent des jeunes arrivés en Suisse depuis peu. Elle consacre tout son temps professionnel et une bonne partie de son temps personnel à soutenir ces jeunes migrants dans leur intégration sociale, culturelle et économique. Elle aide certains d'entre eux qui rencontrent des difficultés d'intégration ou des problèmes personnels. Grâce à son aide concrète, à son écoute, à sa générosité et à son engagement, ces jeunes peuvent se stabiliser et se construire un avenir. Elle a ce don de favoriser le dialogue, le partage et surtout le respect de l'autre dans toute la diversité des vécus, des cultures ou des religions. Pour cela, **Mme Catherine Cuenot-Stalder** a reçu un chèque de 1.000 francs.

### **Réussir l'intégration dès l'enfance**

Le Conseil d'Etat neuchâtelois, par le biais du Service de la cohésion multiculturelle et sur la base d'un partenariat public-privé, s'active à esquisser une politique publique cohérente d'encouragement précoce tenant compte des aptitudes et des besoins particuliers, surtout pour les enfants issus de familles défavorisées, notamment allophones. Cet objectif ambitieux vise à assurer l'égalité des chances, composante indispensable pour la réussite d'un processus d'intégration.

Réussir l'intégration dès l'enfance, c'est également répondre aux recommandations de l'Office fédéral des migrations (ODM) qui veut que l'encouragement préscolaire devienne un pilier incontournable dans le domaine de l'intégration. C'est aussi tenir compte des recommandations de la CTIE qui, dans son rapport 2005 – 2009, préconise notamment l'intégration des générations et la mise en place de dispositifs spécifiques et ciblés pour les enfants de 0-4 ans, leurs parents, ainsi que les professionnel-le-s qui les encadrent.

C'est donc dans cet esprit d'ouverture et de cohésion sociale pour tous les résidents du canton que l'Etat de Neuchâtel prépare son programme cantonal d'intégration (PIC) qui entrera en vigueur en 2014.

#### **Pour de plus amples renseignements:**

**Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du DEC, tél. 032 889 68 00.**

**Raoul Lembwadio, délégué aux étrangers et chef du Service de la cohésion multiculturelle ad intérim, tél. 032 889 48 50.**

Neuchâtel, le 20 décembre 2012